

Cohésion sociale et processus démocratique

Interventions à la 4^{ème} rencontre de la région MENA du
Conseil International d'Action Sociale et à la 11^{ème}
Rencontre Maroc-Union européenne, organisée
conjointement par la Fondation Konrad Adenauer et
l'Association Ribat Al Fath pour le développement
durable

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Rabat, le 22 mai 2014

Rabat, les 25-26 mai 2015



Cohésion sociale et processus démocratique

Interventions à la 4^{ème} rencontre de la région MENA du Conseil International d'Action Sociale et à la 11^{ème} Rencontre Maroc-Union européenne, organisée conjointement par la Fondation Konrad Adenauer et l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable

Introduction

Le lien social est une notion diffuse. Ne se prêtant pas aisément à une délimitation conceptuelle exhaustive, il est à l'origine même de l'avènement de la sociologie et recouvre une série de questions clés pour le vivre ensemble :

- en rapport avec le "comment" de la cohabitation des sociétaires,
- du maintien de la cohésion sociale.

Ensemble de règles de conduite, de normes et de valeurs qui favorisent la cohésion sociale et politique, le lien social :

- se construit là où les individus entrent en actions réciproques,
- s'établit entre des personnes qui partagent une histoire, une identité, un espace commun (national, régional ou local) et des valeurs communes,
- suppose l'existence de liens de confiance et de solidarité entre les membres de la société.

Connaître son état d'une manière précise est un enjeu stratégique eu égard :

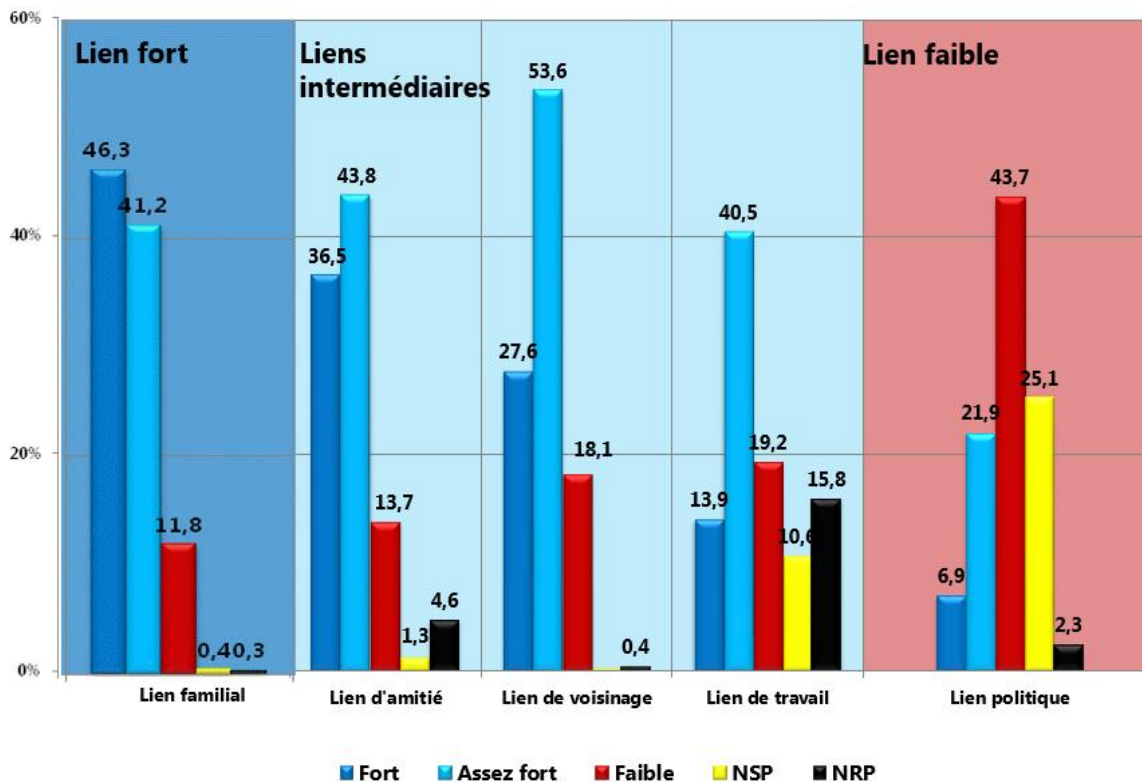
- aux difficultés palpables qui affectent le vivre ensemble, sous l'effet des évolutions politiques, économiques, sociales et culturelles, nationales et internationales,
- aux grandes transformations des rapports sociaux, qui en découlent et qui ont contribué à un changement des formes de solidarité, des liens entre les citoyens marocains et entre ceux-ci et l'Etat.

Comprendre et espérer agir sur l'évolution du lien social en vue de sa consolidation requiert un travail de questionnement profond.

Les résultats qui seront présentés, ci-après, concernent l'année 2011.

1. Le vivre-ensemble et la cohésion sociale

1.1. Intensité des différents liens



13
9

- **Lien fort : la famille**

- ✓ Valeur-refuge, lien qui domine tous les autres liens.
- ✓ Baisse tendancielle des liens endogamiques.
- ✓ Glissement net de l'obéissance vers l'entente et la concertation.
- ✓ Lien de lait : un lien hybride encore fort.

- **Liens moyens**

- ✓ **L'amitié :**

- Pour plus de 50%, les meilleurs amis sont des proches.
- Plus du quart n'ont pas d'amis.

- ✓ **Le voisinage :** relations qualifiées de bonnes, toutefois, près de 50% sont pour qu'elles ne dépassent pas le bonjour et que chacun reste chez soi.

✓ **Le travail** : relations qualifiées d'excellentes. 50% n'invitent jamais ou rarement leurs collègues de travail chez eux.

• **Lien faible : celui politique**

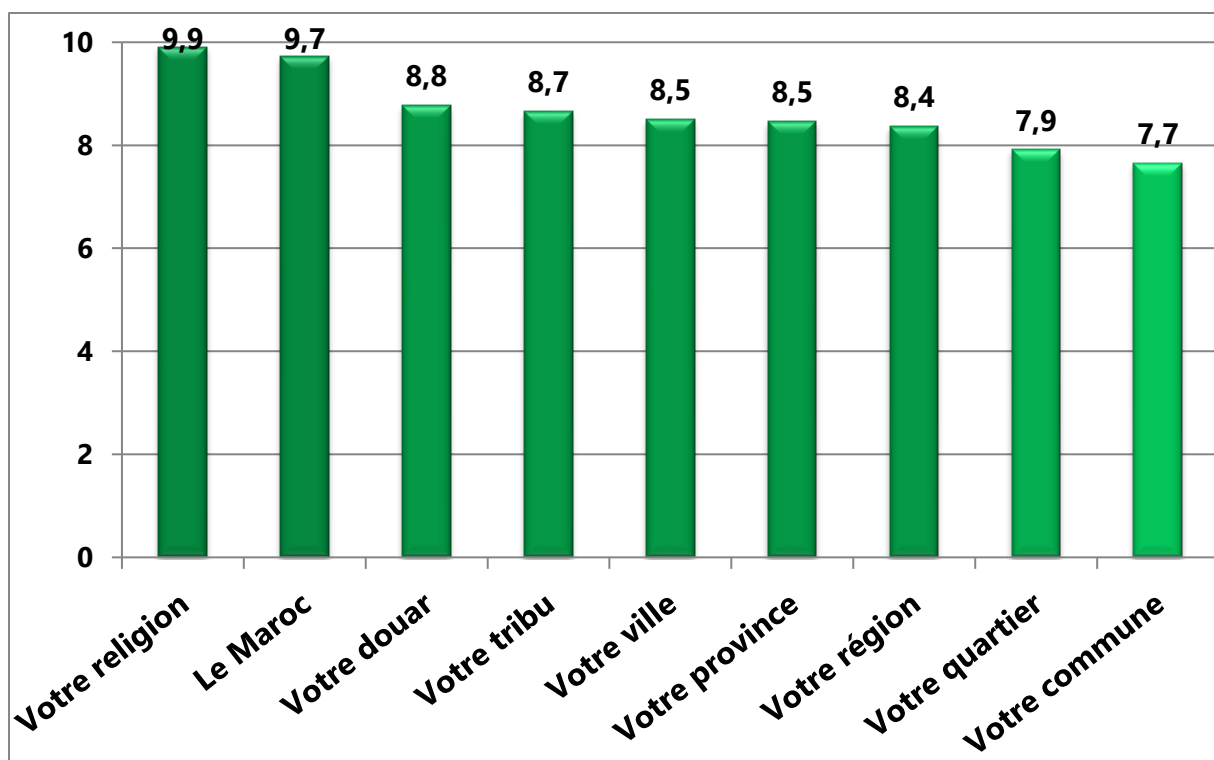
✓ Faiblesse de l'engagement civique.

✓ Voter est jugé inutile.

1.2. Les sentiments d'appartenance

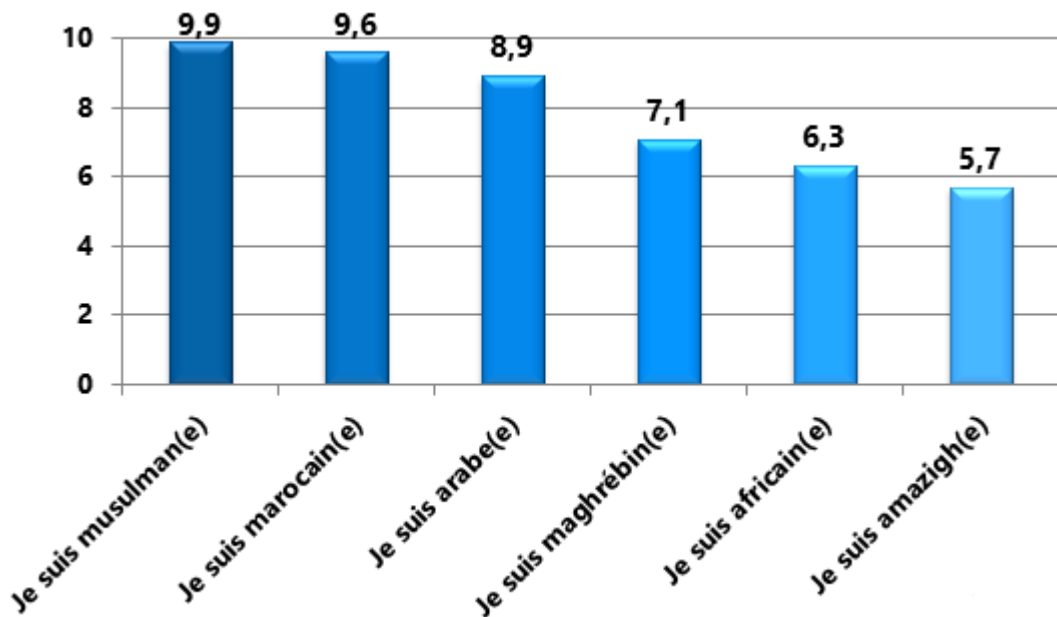
A quel point êtes-vous attaché aux institutions suivantes ?

(1) signifiant un attachement faible et (10) un attachement fort



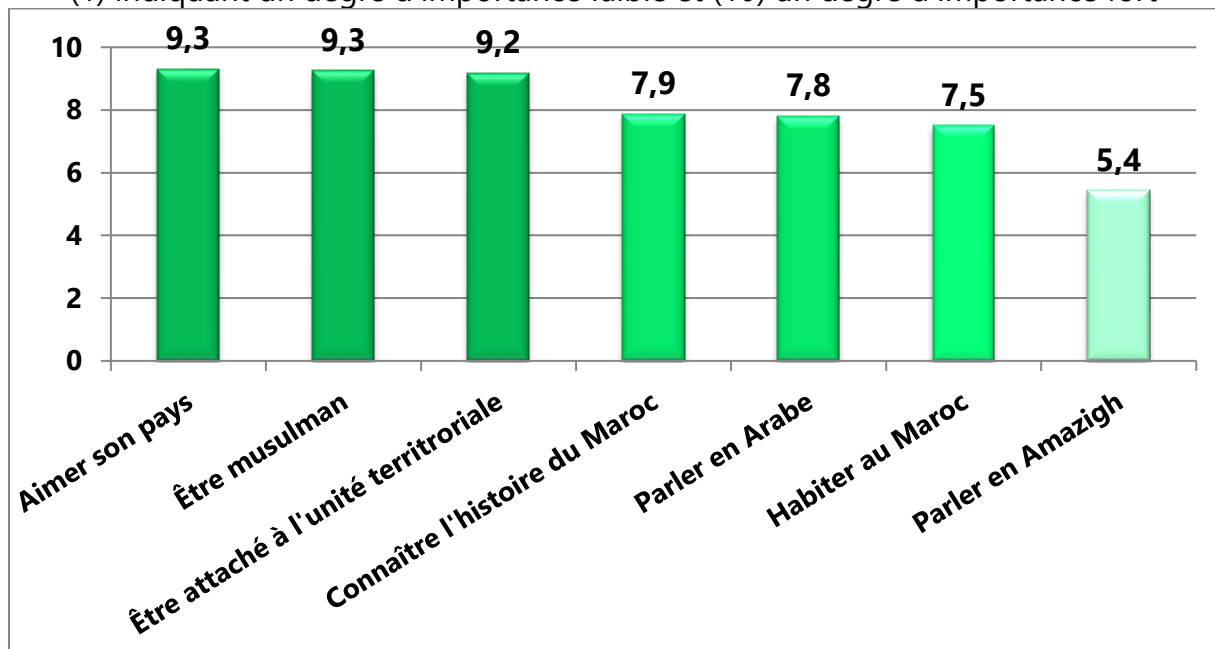
Quelle importance ont ces différentes identités pour vous ?

(1) indiquant un degré d'importance faible et (10) un degré d'importance fort



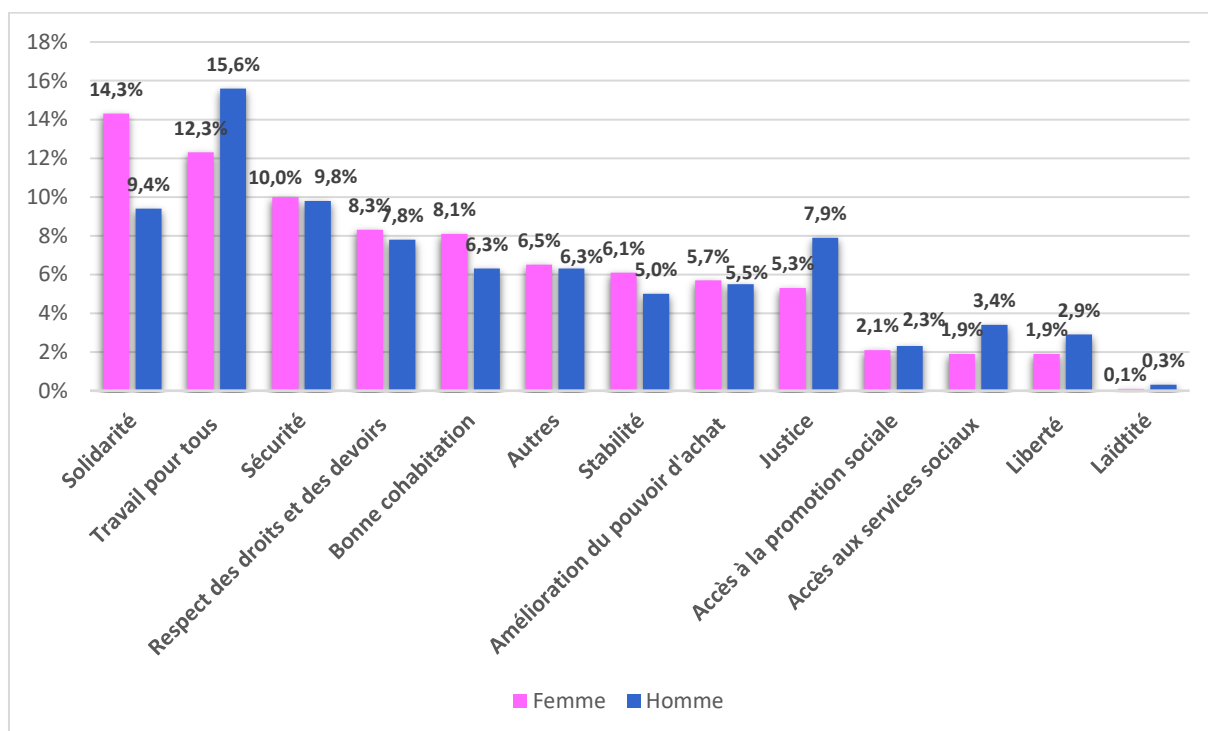
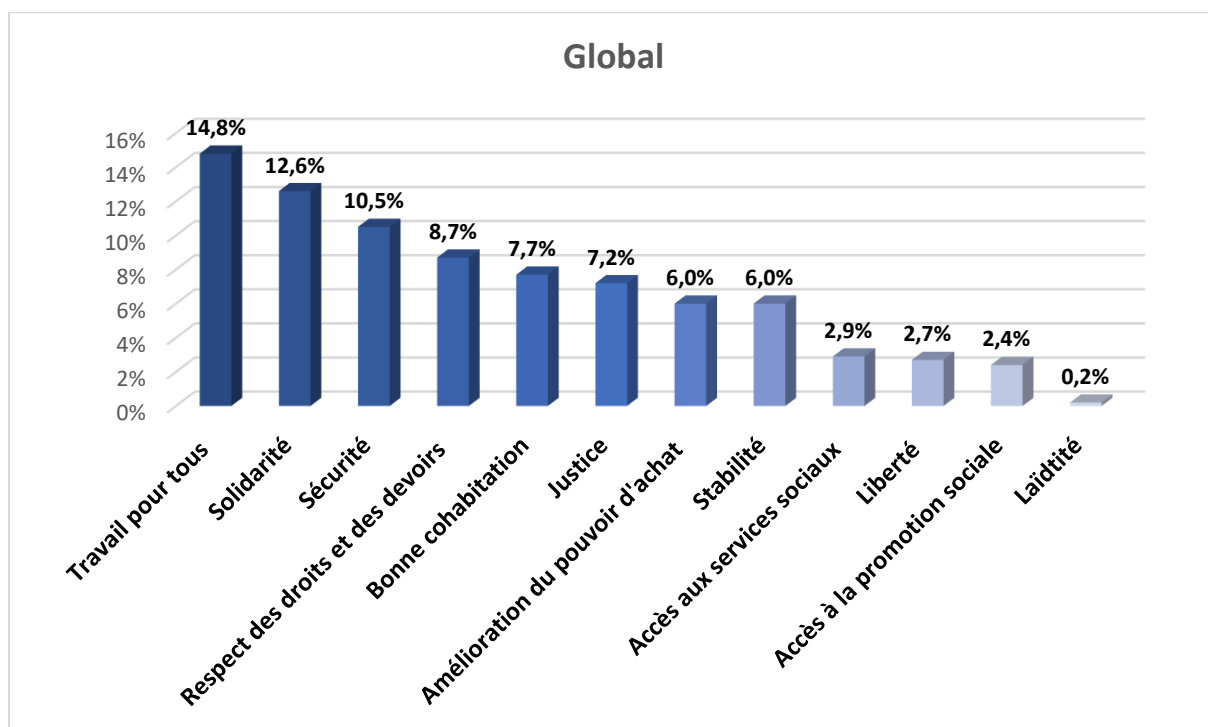
Sur une échelle de 1 à 10, indiquez ce qui est, selon vous, important pour « être Marocain »

(1) indiquant un degré d'importance faible et (10) un degré d'importance fort

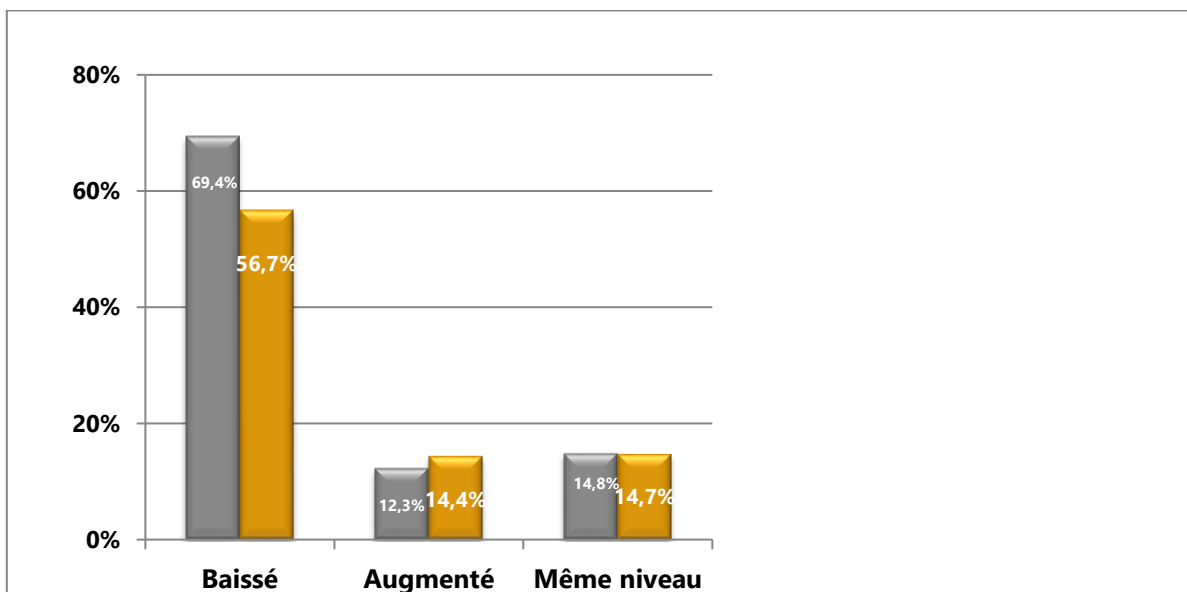
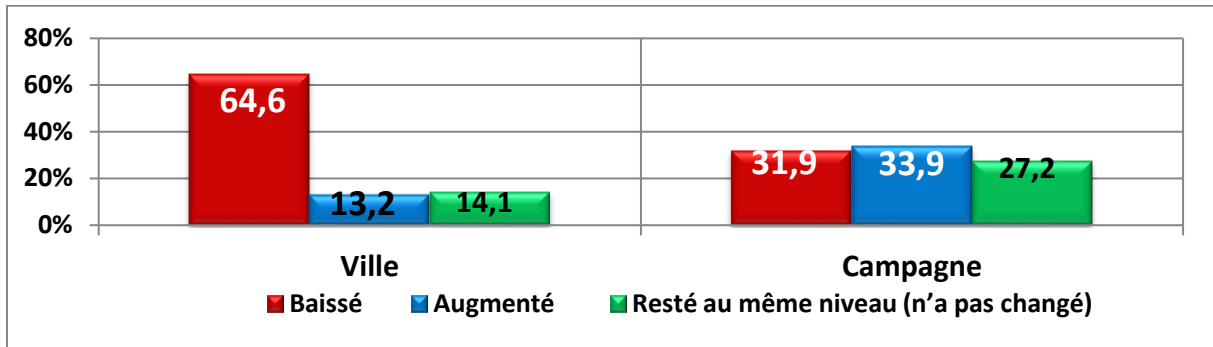


1.3. Les fondements du vivre-ensemble

Qu'est-ce qui est le plus important pour vivre ensemble en paix ?



Avez-vous le sentiment que la solidarité entre les gens dans la ville et à la campagne a baissé ou a augmenté ?



Le travail pour tous et la solidarité arrivent en tête :

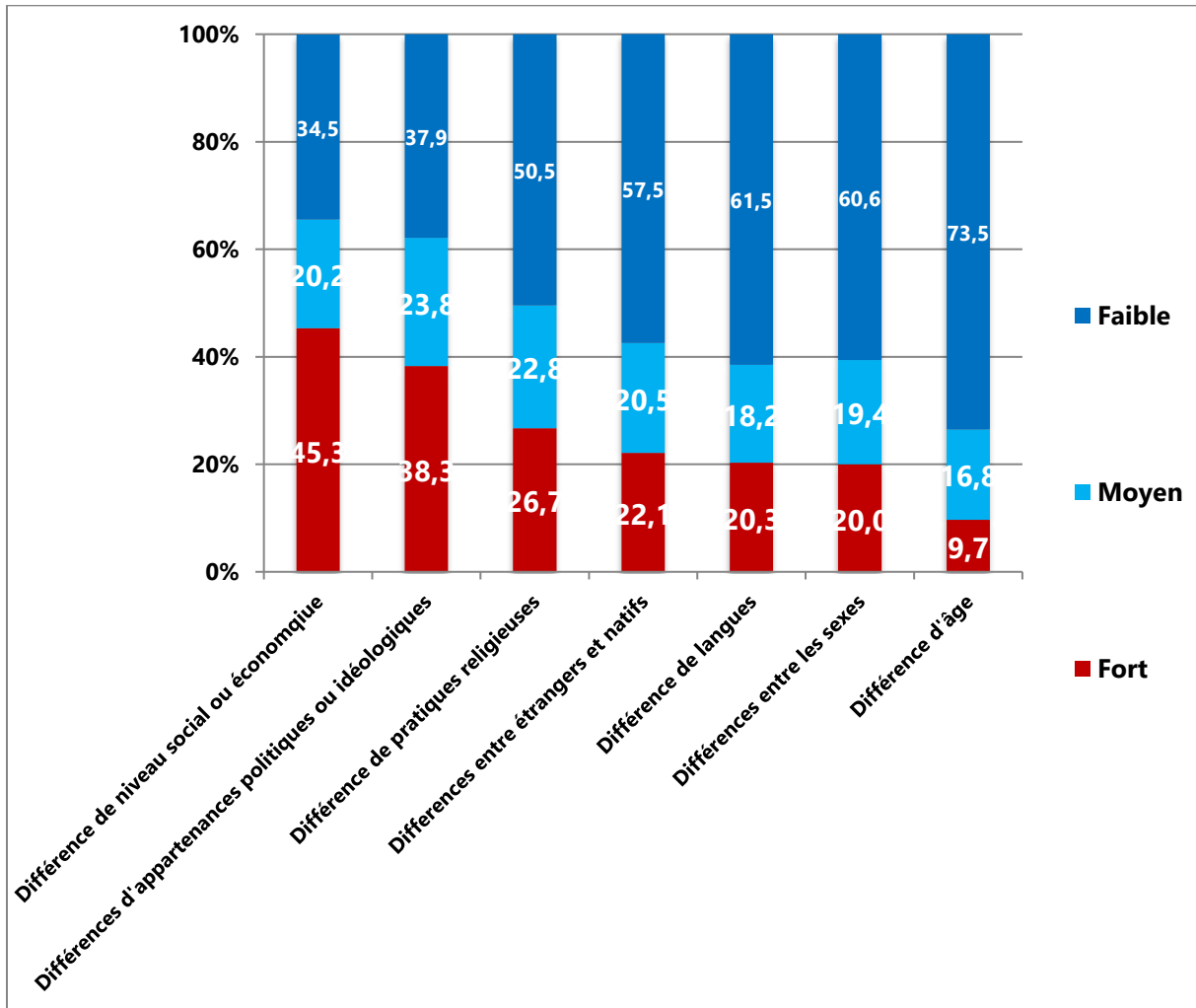
- Conditions majeures pour l'apaisement du vivre-ensemble.
- L'intervention de l'Etat dans les domaines sociaux (emploi, justice...) est jugée comme capitale en vue de vitaliser le lien social.

La solidarité est en baisse :

- Plus prononcée en ville qu'à la campagne.
- Primauté aux solidarités familiales.
- Primauté de la solidarité morale/religieuse (*sadaka*).
- Faiblesse des solidarités civiques (associatives).
- Déficit de l'altruisme : prégnance du sentiment d'être seul

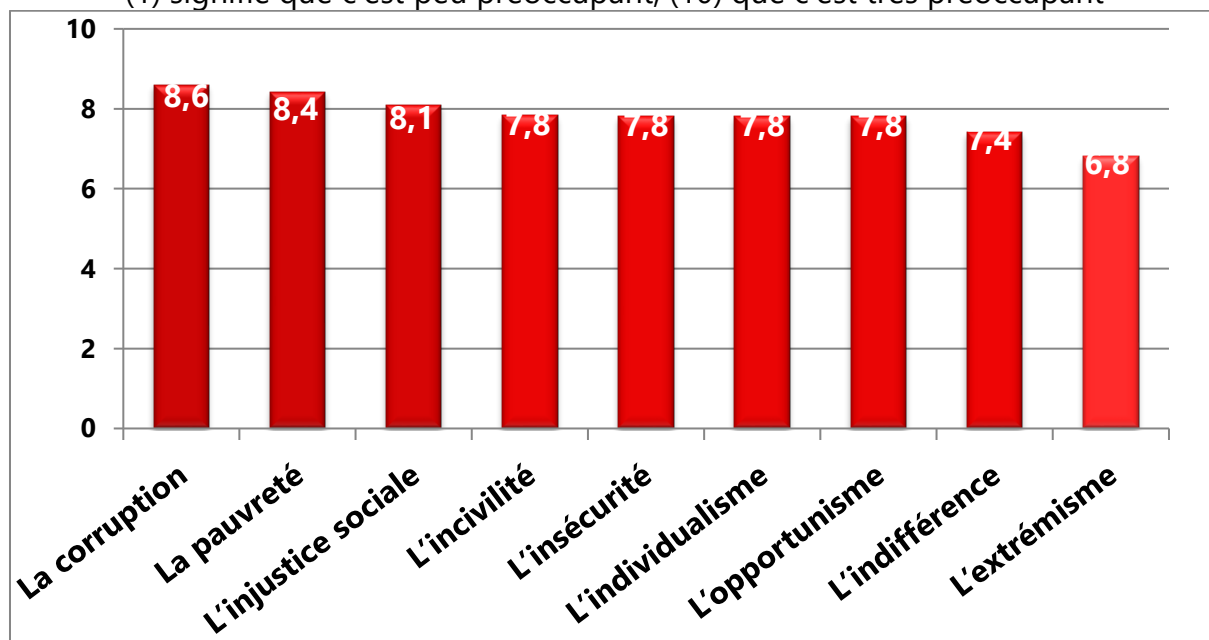
1.4. Les obstacles au vivre-ensemble

Quelles sont les différences les plus susceptibles de causer des problèmes dans votre quartier ou voisinage ?



Parmi les problèmes suivants, qu'est-ce qui vous préoccupe le plus pour vivre en paix avec les autres ?

(1) signifie que c'est peu préoccupant, (10) que c'est très préoccupant



Perception de la corruption

- Premier obstacle qui impacte négativement le lien social.
- Perçue comme touchant, à des degrés de sévérité contrastés, toutes les sphères de la société, à la tête desquelles l'Etat et ses institutions.
- Les institutions régaliennes : « fortement » touchées.
- Les institutions d'intermédiation (partis, parlement, syndicats) : « moyennement » touchées
- Médias et associations caritatives : « faiblement » touchés.

Pauvreté, injustice sociale/inégalités

- Pauvreté : 2^{ème} obstacle.
- Injustice sociale/inégalités : 3^{ème} obstacle de moyens mais aussi de capacités d'accès aux services de base (éducation, santé, eau, électricité, routes ...).

Solidarité en déclin, notamment, en milieu urbain :

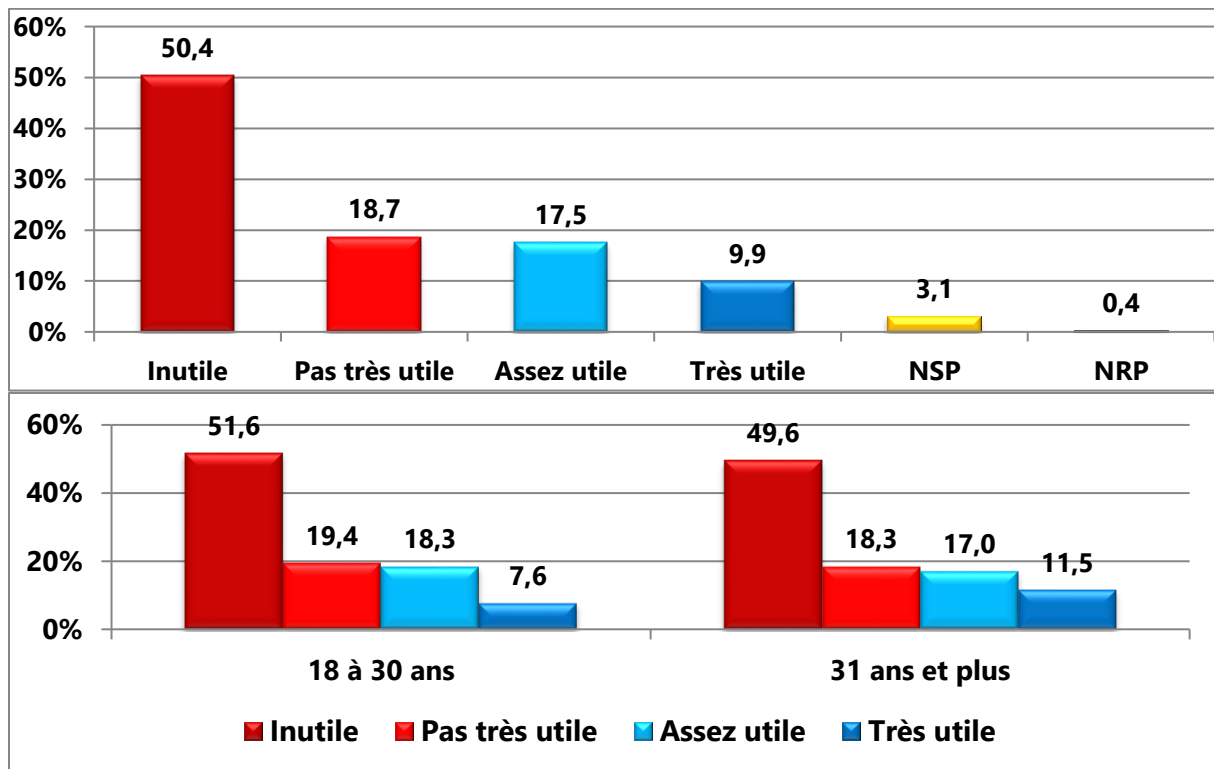
- Les parents d'abord

Attributs de la citoyenneté affectés par la forte prégnance de la société de liens et par la non application effective des lois.

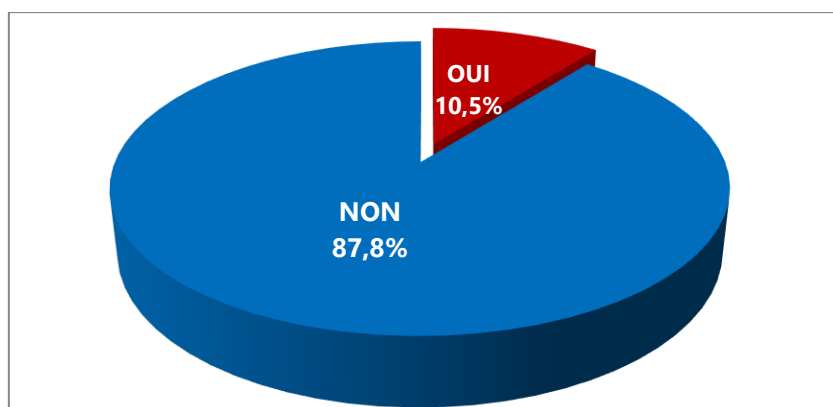
2. Le lien politique et la confiance dans les institutions

2.1. Le lien politique et civique

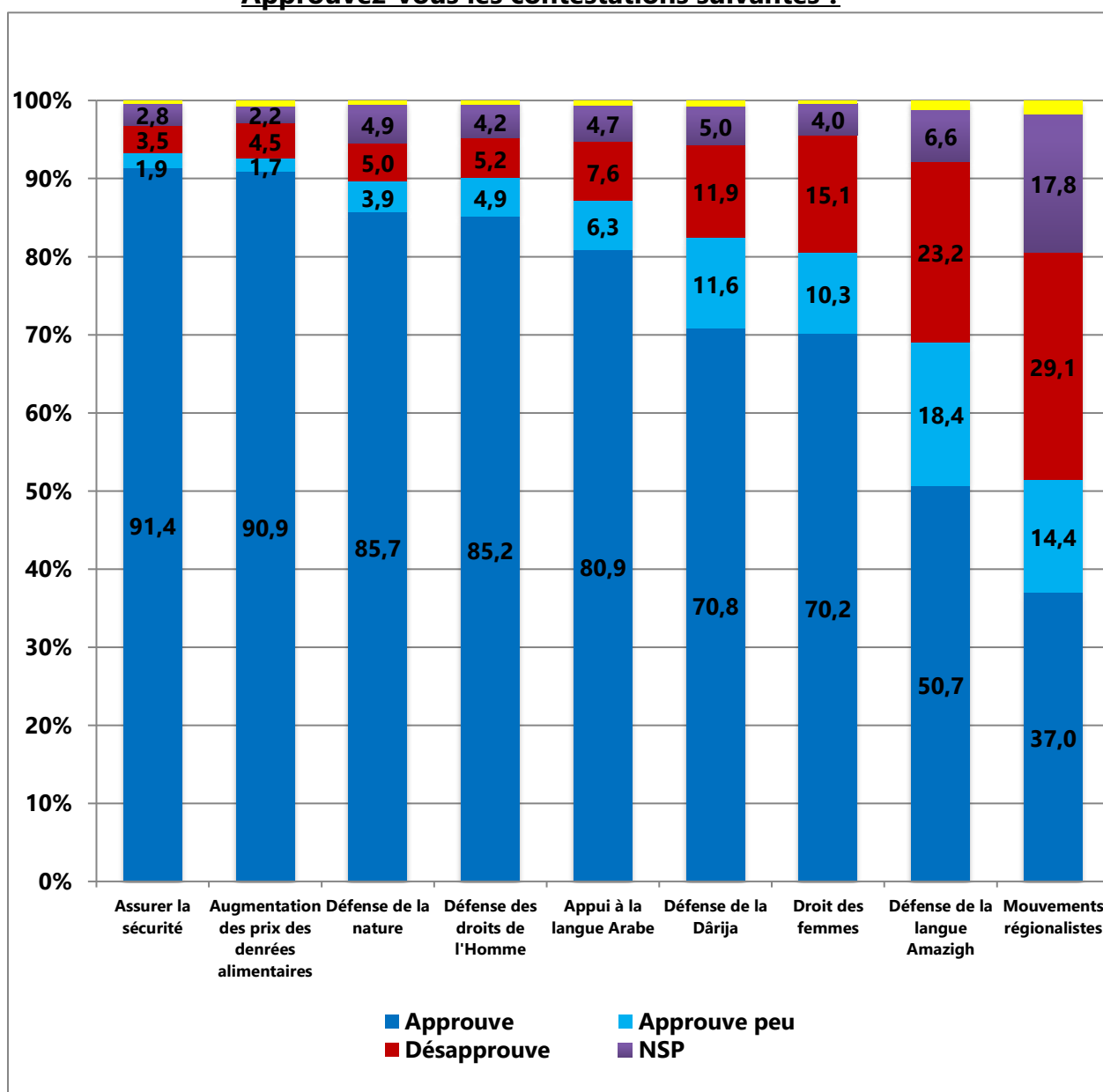
Pensez-vous que c'est utile d'aller voter ?

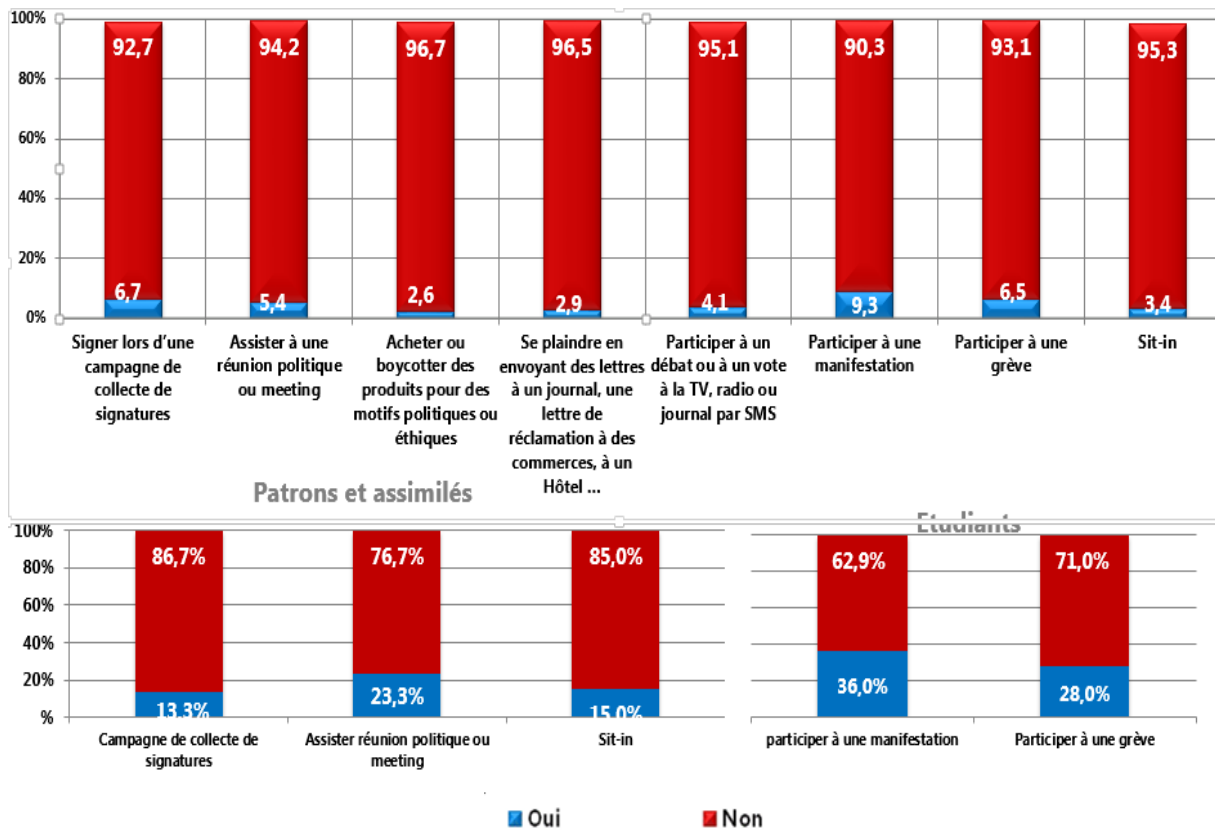


Pensez-vous qu'il est bien de recourir à la violence pour obtenir des droits ?



Approuvez-vous les contestations suivantes ?

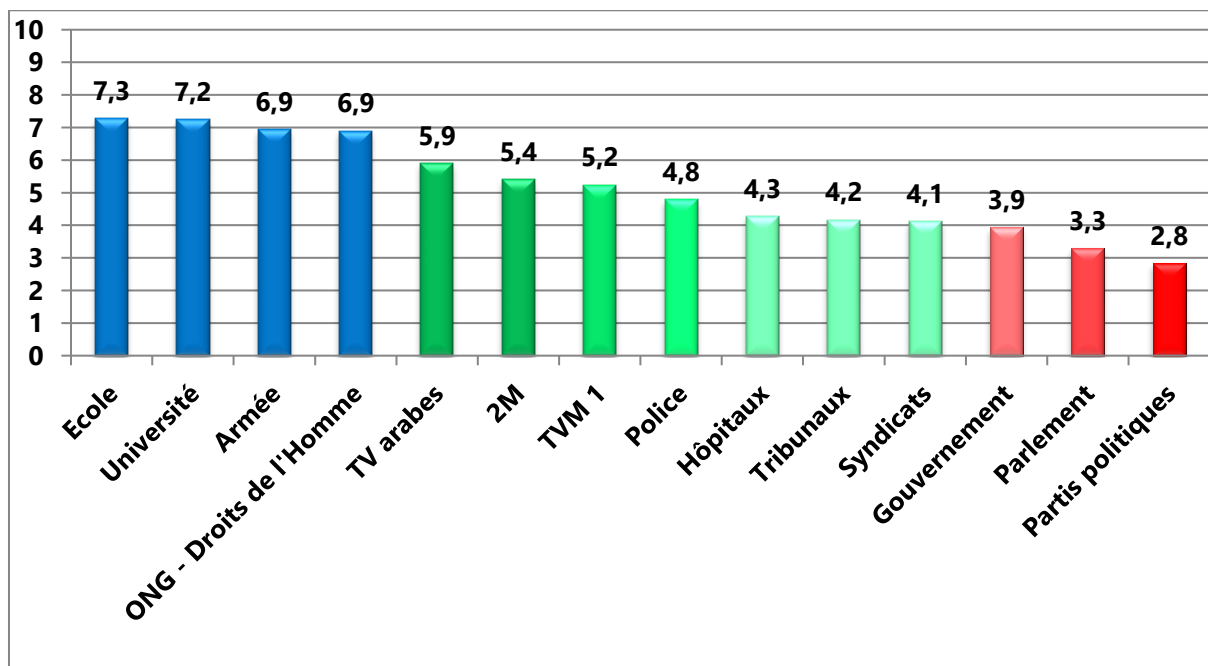




2.2. La confiance institutionnelle

Dans quelle mesure avez-vous confiance dans les institutions suivantes ?

(1) signifie un degré de confiance faible, (10) un degré de confiance fort



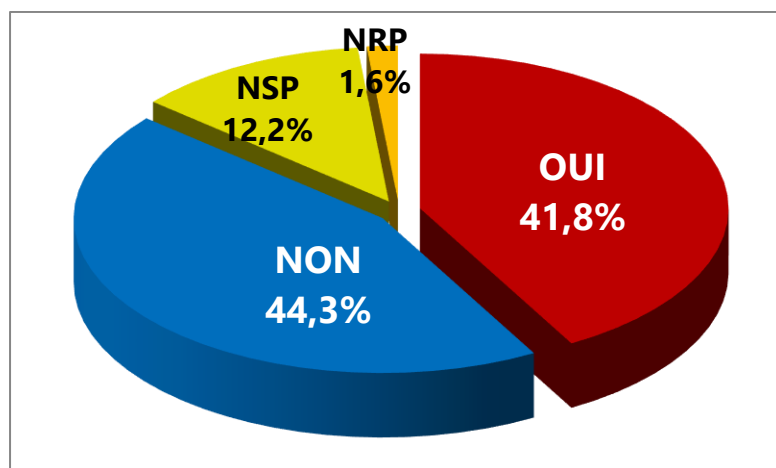
La confiance dans les institutions est variable :

- Elle se distribue, inégalement, même entre des institutions dont les activités se déroulent au sein d'une même sphère d'intervention (régalienne, ancillaire, sociale, représentative...).
- Les femmes leur accordent plus confiance que les hommes.
- Les personnes à revenus modestes leur accordent plus confiance que les personnes à revenus moyens ou élevés.

Les institutions ayant le plus de confiance des citoyens marocains sont : l'école, l'université, l'armée et les organisations des droits de l'Homme.

Les institutions qui ne bénéficient pas suffisamment de la confiance des Marocains sont : les partis politiques, le gouvernement, le parlement, les syndicats, les tribunaux, les hôpitaux et la police.

2.3. Liberté d'expression et cohésion sociale



Conclusion

La restauration de la confiance : un préalable pour la constitution d'une société de droit

Fort des apports de la Constitution de 2011 et pour consolider la cohésion sociale, le Maroc devrait entreprendre les actions suivantes :

- **Opter pour des politiques publiques, à même de favoriser la confiance :**
 - ✓ Promouvoir une nouvelle culture civique.
 - ✓ Etablir des relations Etat-citoyens plus équilibrées et plus inclusives.
 - ✓ Mettre en œuvre une politique appropriée de la société civile.
 - ✓ Développer la confiance interpersonnelle.
- **Assurer une coordination étroite des actions des instances impliquées dans la lutte contre la corruption.**
- **Mener une politique judicieuse de solidarité économique, sociale, générationnelle et spatiale.**
- **Combattre les inégalités de conditions et de capacités et déployer une politique active de redistribution.**
- **Relancer l'ascenseur social** grâce à des politiques prônant l'excellence et le mérite et renforçant le sentiment de citoyenneté.
- **Mettre en œuvre une politique familiale adéquate et une politique intégrée, en faveur des jeunes.**
- **Disposer d'une politique de la ville**, harmonisant le développement urbain, favorisant la mixité culturelle et sociale et assurant une gestion intelligente des mouvements sociaux.
- **Conduire une politique valorisant l'identité plurielle**, conformément à la Constitution de 2011 :
 - ✓ Promouvoir le pluralisme marocain.
 - ✓ Encourager le métissage social et culturel.
 - ✓ Eviter de stigmatiser le fait communautaire.
 - ✓ Poursuivre, à son terme, le processus de marocanisation de l'agenda religieux.
- **Mener une réforme d'envergure des médias** en vue d'accroître leur contribution au renforcement du lien social et de leur permettre de porter le message du Maroc dans le monde.